

FIRST AFRIQUE

HEBDO N°0458 du 13 au 19 Mai 2024

Magazine

RELATIONS TUMULTUEUSES BENIN-NIGER



LES CHOIX JUDICIEUX
DU GOUVERNEMENT AU
NOM DE L'INTERET
GENERAL

LES CHOIX JUDICIEUX DU GOUVERNEMENT AU NOM DE L'INTERET GENERAL



Dans une intervention accordée à la presse, ce mercredi 8 mai 2024, le Chef de l'Etat béninois, Patrice Talon, a confirmé la décision portant interdiction de l'embarquement du pétrole nigérien à partir du terminal de Sèmè-kraké. Le Président de la République a également profité de cette même

occasion pour faire officiellement la lumière sur les raisons de cette décision permettant au gouvernement de préserver son honneur pour la grande satisfaction de tous les Béninois.

Depuis ce lundi 6 mai 2024, une importante décision a été prise par le gouvernement du

Bénin. Elle a rapport à l'interdiction d'exportation du pétrole brut du Niger à partir du terminal de Sèmè-kraké. La Présidence de la République indique que cette décision fait suite au silence des autorités nigériennes face aux demandes répétées du Bénin d'ouvrir sa frontière. Malgré le rôle très important relatif à la paix

et à la cohésion africaine joué par le Bénin, dans ce cadre, le Niger est resté campé sur sa position. Le Niger s'est opposé à la réouverture de sa frontière avec le Bénin bien que les autorités béninoises aient fait le bon pas, en agissant selon les instructions de la CEDEAO. Dans la réalité, il convient de signaler que la fermeture de

LES CHOIX JUDICIEUX DU GOUVERNEMENT AU NOM DE L'INTERET GENERAL

cette frontière empêche le passage des bateaux destinés à l'embarquement du pétrole nigérien au Bénin pour l'exportation.

Ainsi, le Bénin a décidé d'agir pour l'honneur de son peuple. C'est d'ailleurs ce qui ressort d'une lettre du gouvernement béninois adressée à l'Ambassade de la Chine près le Bénin et à la société chinoise China National Petroleum Corporation (Cnpsc).

POUR LA SOUVERAINETÉ ET L'INTÉGRITÉ DU TERRITOIRE

Dans cette note, il est

clairement signifié que les autorités béninoises ont décidé que les bateaux sont interdits de venir embarquer le pétrole nigérien au Bénin pour l'exportation.

Dans la pratique et selon les informations relayées, un enjeu de 90 000 barils par jour est mentionné puis signalé au sujet de cette décision à la fois courageuse et salubre du gouvernement béninois. Ce qui pourra certainement aider à corriger ce mépris des autorités du Niger envers le Bénin.

En réalité, il est inconcevable que le Niger

consomme le maïs béninois et utilise la mer béninoise pour engranger des milliards avec le projet pipeline, et qu'au même moment, il s'oppose à l'ouverture de sa frontière avec son pays frère.

Pour cela, au nom de la souveraineté de l'Etat et de l'intégrité du territoire, tout bon Béninois devrait en principe apprécier de façon objective et soutenir les décisions du gouvernement à cet effet. Ceci, pour trouver le consensus entre les deux Etats, et surtout amener le Niger à faciliter la libre circulation des personnes et des biens.

Pour rappel, le pipeline traverse plus d'un millier de kilomètres au Niger et près de 700 km au Bénin. Les estimations restent toujours sur une production de 90.000 barils par jour.

Dans ce projet, le Bénin devra toucher des droits de transit et des recettes fiscales importantes en fonction de la quantité de pétrole exportée. De ce fait, les conflits géopolitiques ne devraient en aucun cas empêcher les pays d'opérer des échanges commerciaux.

Jeannot. Z/La rédaction



LA DÉMISSION DES MINISTRES DE LEURS POSTES ÉLECTIFS EST UN "ACTE DE RUPTURE"

Le chercheur sénégalais Serigne Mbaye Mbodj considère la démission du Premier ministre, Ousmane Sonko, et de membres du gouvernement de leurs postes électifs comme un "acte de rupture" et le "signal fort d'un nouveau style de gouvernance des affaires publiques".

"La décision du Premier ministre et des membres du gouvernement de se libérer de leurs mandats électifs pour se consacrer exclusivement à leurs fonctions de ministre, se veut un acte qui rompt d'avec le cumul de mandats ayant longtemps constitué une pratique politique au Sénégal", a déclaré le politiste dans un entretien avec l'APS.

"Les nouvelles autorités tentent d'envoyer le signal fort d'un nouveau style de management des affaires publiques", a-t-il ajouté.

Le Premier ministre Ousmane Sonko a officiellement démissionné de son poste de maire de la commune de Ziguinchor (sud), qu'il occupait depuis les élections municipales et départementales de janvier 2022.

Cette démission de M. Sonko de son mandat électif obéit à une direc-

tive du président de la République Bassirou Diomaye Faye, demandant à tout membre du nouveau gouvernement installé le 5 avril dernier, qui cumule des mandats électifs (collectivités territoriales, Assemblée nationale), de se démettre de ses fonctions dans un délai d'un mois.

A la date du 5 mai dernier, tous les concernés se sont conformés à l'injonction présidentielle.

Par cette disposition, les nouvelles autorités politiques inaugurent une ère **"de nouvelles pratiques politiques sur fond de vertu, d'éthique et de morale"**, pense savoir le spécialiste des questions de démocratie et de bonne gouvernance.

En outre, **"s'il est impossible de cumuler la fonction de ministre et la charge de député, pré-**

cise-t-il, aucune disposition légale ou réglementaire n'empêche d'être député et maire, ministre et maire, maire et directeur général ou président de Conseil d'administration".

"C'est dans ce désert de non-réglementation qu'ont émergé des personnalités politiques très puissantes au niveau de leur localité, parce que cumulant une fonction d'élu et une autre de nomination émanant du président de la République dans une double logique d'accaparement de ressources et de mobilisation d'une clientèle politique", tranche le juriste.

Selon lui, une autorité politique cumularde pourrait être portée au népotisme, avoir tendance à mobiliser des ressources pour favoriser sa localité au détriment

d'autres.

"En décidant de ne pas perpétuer la survenance d'hommes politiques **"super-man"**, les nouvelles autorités du pays donnent l'impression de vouloir mettre fin au cumul de mandats, une pratique politique corrosive qui sapent les fondements de la démocratie, de la justice et de l'équité sociale", commente M. Mbodj.

A cet égard **"la démission des ministres de leurs postes électifs dans le sillage de la fin du cumul est une promesse de campagne du candidat Bassirou Diomaye Faye"**, rappelle-t-il en estimant que **le respect de cet engagement contribue à redonner à la parole politique son crédit quelque peu perdu".**

ABB/AKS



1A

Le travail en équipe favorise le développement des compétences de chaque collaborateur et stimule l'engagement et l'implication des uns et des autres !!!



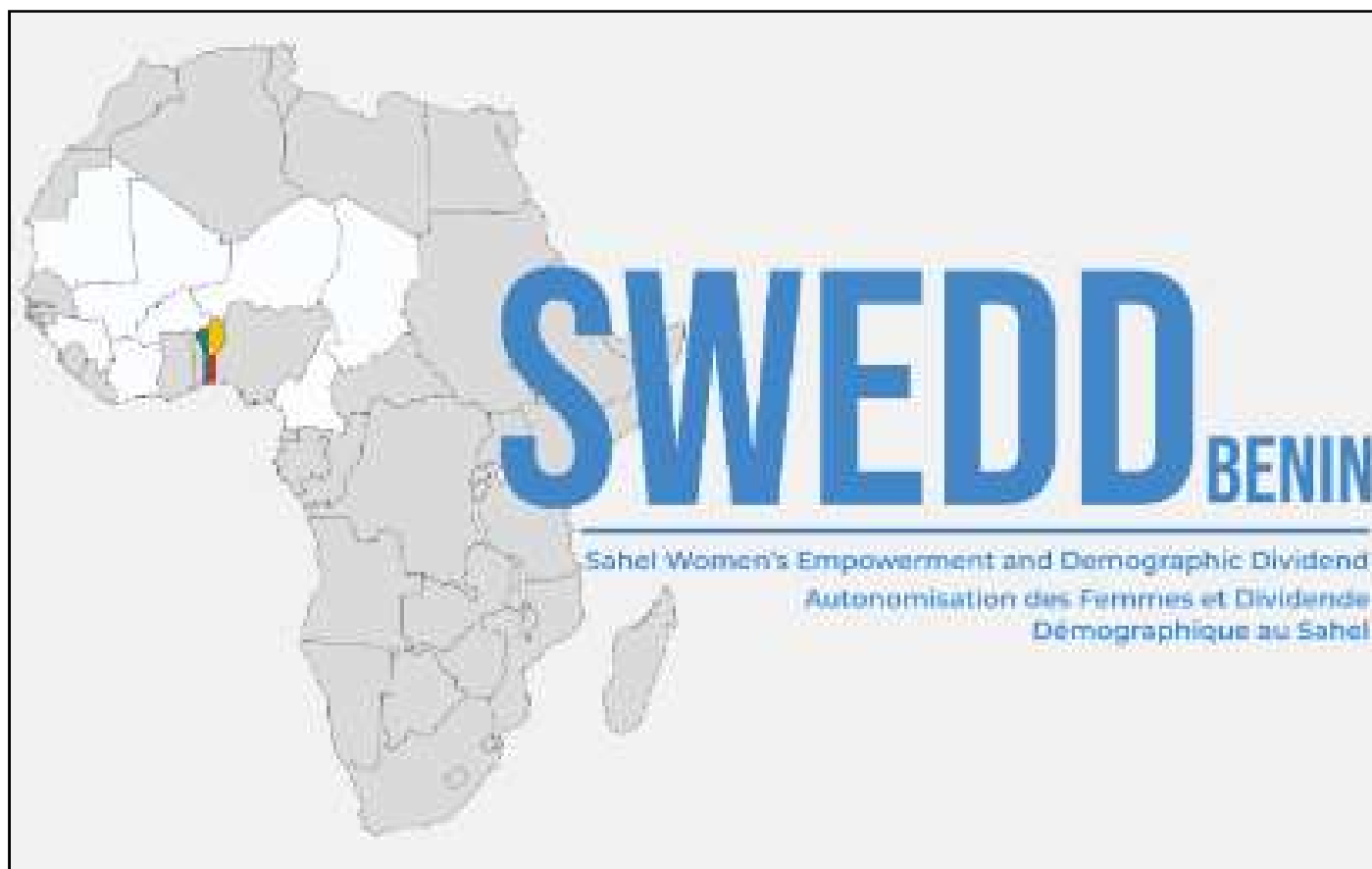
1A

F1RST AFRIQUE

Nous croyons fermement que les images et les sons traduisent convenablement vos ressentis, vos messages et surtout peuvent transcender les mots et créer une expérience unique pour le spectateur.



SWEDD BENIN SENSIBILISE SUR LE DISPOSITIF



Les départements du sud et du centre du Bénin ont reçu la visite de l'équipe de la plateforme juridique conduite par Rafiatou Alassane, Conseillère Technique juridique de la Ministre des Affaires Sociales et de la Microfinance. Depuis ce lundi 06 mai, c'est au tour des quatre départements du Nord-Bénin de bénéficier de ces rencontres de vulgarisation et de sensibilisation liées aux lois votées en faveur des femmes et filles béninoises.

Comme à son habitude, le Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance apporte la bonne nouvelle aux femmes et filles du Bénin. Ainsi, à travers le projet Swedd Bénin, la deuxième étape des séances de vulgarisation et de sensibilisation autour des récentes lois votées en faveur de ces dernières a démarré depuis ce lundi 06 mai dans les quatre départements de la partie septentrionale du Bénin.

Pendant plusieurs jours, les différentes équipes vont parcourir le Borgou, l'Alibori, la Donga et l'Atacora. L'objectif étant de présenter le condensé des différentes lois votées aux populations.

Ce qui devrait leur apporter des précisions pour la bonne compréhension, et surtout sur le respect desdites lois en faveur des femmes et filles du Bénin. Les séances étant interactives.

A.K.S./ La rédaction

DES AGRICULTEURS DÉNONCENT LE DANGER DES CULTURES OGM

Le Ghana est le dernier pays africain à s'engager en faveur des cultures génétiquement modifiées, mais certains activistes et agriculteurs confirment qu'elle sont à l'origine de l'apparition de nuisibles qui détruisent les semences locales.

Le Ghana est le dernier pays africain à s'engager en faveur des cultures génétiquement modifiées pour tenter de tirer des avantages économiques de l'agriculture.

Le gouvernement estime que les OGM peuvent contribuer à lutter contre l'insécurité alimentaire dans le pays et souhaite lancer des essais sur le terrain cette année.

Mais certains activistes s'opposent à l'introduction des OGM, argumentant qu'ils pourraient éliminer les semences locales.

Cet agriculteur confirme qu'ils sont à l'origine de l'apparition de nuisibles comme le rapporte notre correspondant Nabil Ahmed Rufai depuis Accra.

«Les ravageurs détruisent les cultures avant la récolte. Nous perdons une grande partie de notre production et les produits chimiques pour lutter contre les maladies ne sont pas toujours bons à utiliser.», a déclaré Alidu Ayuba est agriculteur depuis plus de 30 ans..

Ayuba pense que la mauvaise qualité des semences, qu'il utilise pour planter, contribue égale-

ment à la faiblesse des rendements.

Le secteur agricole ghanéen perd environ 300 millions de dollars chaque année à cause de ravageurs tels que les chenilles légionnaires.

Le gouvernement a introduit des cultures génétiquement modifiées pour lutter contre l'insécurité alimentaire et a approuvé la vente commerciale de 14 cultures génétiquement modifiées, huit semences de maïs et six semences de soja.

Le gouvernement affirme que les cultures génétiquement modifiées sont résistantes aux parasites et aux maladies et qu'elles peuvent contribuer à accroître la production agricole.»

En Afrique, l'utilisation de semences OGM dans l'agriculture est de plus en plus répandue. L'Afrique du Sud, le Nigeria, le Burkina Faso et certains pays d'Afrique de l'Est ont tous décidé d'adopter cette technologie, et nombre d'entre eux procèdent à des essais sur le terrain.

Mais au Ghana, l'introduction de cultures génétiquement modifiées est rejetée par certaines associations d'agriculteurs. Elles estiment que les OGM risquent d'anéantir les semences locales.

«Si vous regardez les OGM eux-mêmes, la technologie n'appartient pas au scientifique ghanéen ; c'est une technologie importée et les variétés ne nous appartiennent pas. Si nous permettons aux OGM d'entrer dans le pays et de dominer le système alimentaire, il arrivera un moment où nous aurons besoin de semences et où nous devrons compter sur des sources extérieures pour les obtenir.» a expliqué Bismak Tetteh, membre de l'association des paysans ghanéenne.

L'Association des paysans veut que le gouvernement commercialise des semences améliorées localement plutôt que des semences génétiquement modifiées importées.

«Si vous regardez nos institutions scientifiques comme le CSIR, ils ont dé-

veloppé de très bonnes variétés localement à partir de cette technologie - et il y en a certaines qu'ils ne sont même pas capables de commercialiser en raison de leurs propres contraintes. Nous nous demandons donc pourquoi nous ne nous concentrons pas sur l'amélioration de nos propres variétés au lieu de nous empresser d'importer la technologie dans notre pays», a ajouté Bismak Tetteh.

Le gouvernement affirme qu'il veillera à ce que les producteurs de cultures génétiquement modifiées respectent des procédures et des directives strictes afin de protéger les cultures indigènes du Ghana.

Alidu Ayuba dit qu'il n'hésite pas à essayer des semences améliorées localement dans l'espoir d'augmenter le rendement de ses cultures et de lutter contre les ravageurs et les maladies.

Nabil Ahmed Rufai à Accra au Ghana,



LOTO 5/90, BIENTÔT DISPONIBLE DANS L'ESPACE COMMUNAUTAIRE



Du 6 au 8 mai 2024, le Bénin a abrité la 54ème réunion annuelle des Directeurs Généraux des Loteries Nationales des pays membres du Conseil de l'Entente (CE). Une rencontre qui entre dans le cadre des travaux préparatoires à la mise en œuvre du premier tirage d'un nouveau concept de jeu communautaire prévu au Bénin en novembre prochain.

Pendant trois jours, les experts et les responsables des Loteries Nationales du Bénin, du Togo, du Burkina Faso, du Niger et de la Côte d'Ivoire ont échangé et partagé des connaissances pour redynamiser le secteur des jeux de hasard. L'édition de ce

conclave intervient dans un contexte où les tickets de grattage, communs aux pays membres du Conseil de l'Entente (CE), connaissent un recul sur le marché. « On est donc en train de manœuvrer avec intelligence, prudence et esprit de synthèse, mais surtout de convergence de vue, pour choisir un nouveau produit et agir ensemble. Élargir notre cagnotte et embarquer plus de personnes dans le bonheur du gain à la loterie », a expliqué Gaston Zossou, Directeur de la Loterie Nationale du Bénin (LNB). Selon le communiqué final, ces assises ont permis aux responsables et experts de la Loterie de choisir un nouveau produit et un concept qui répondent

aux besoins et aux attentes des souscripteurs.

« Au cours de leurs travaux, les Directeurs Généraux ont fait le bilan de la Tranche Commune Entente 2022, examiné et adopté les spécifications techniques du nouveau concept dénommé Tirage commun Entente qui a pour support de jeu le Loto 5/90, examiné et adopté les recommandations relatives au Tirage Commun Entente (TCE) 2024..., donné des orientations pour renforcer l'adhésion des populations au TCE 2024 », a déclaré Léandre Moussébadi Kanikehi, représentant du DG de la loterie Nationale Burkinabè (LONAB).

JOUER DE
FAÇON RESPONSABLE ET
MODÉRÉE

Satisfait des résultats issus de cette rencontre, la cérémonie officielle de clôture a été une occasion pour Gaston Zossou de remercier ses pairs et les experts pour ce sacrifice à trouver des Du 6 au 8 mai 2024, le Bénin a abrité la 54ème réunion annuelle des Directeurs Généraux des Loteries Nationales des pays membres du Conseil de l'Entente (CE). Une rencontre qui entre dans le cadre des travaux préparatoires à la mise en œuvre du premier tirage d'un nouveau concept de jeu communautaire prévu au Bénin en novembre prochain.

LOTO 5/90, BIENTÔT DISPONIBLE DANS L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

Pendant trois jours, les experts et les responsables des Loteries Nationales du Bénin, du Togo, du Burkina Faso, du Niger et de la Côte d'Ivoire ont échangé et partagé des connaissances pour redynamiser le secteur des jeux de hasard. L'édition de ce conclave intervient dans un contexte où les tickets de grattage, communs aux pays membres du Conseil de l'Entente (CE), connaissent un recul sur le marché. « On est donc en train de **manœuvrer avec intelligence, prudence et esprit de synthèse, mais surtout de convergence de vue, pour choisir un nouveau produit et agir ensemble. Élargir notre cagnotte et embarquer plus de personnes dans le bonheur du gain à la loterie** », a expliqué Gaston Zossou, Directeur de la Loterie Nationale du Bénin (LNB). Selon le communiqué final, ces assises ont permis aux responsables et experts de la Loterie de choisir un nouveau produit et un concept qui répondent aux besoins et aux attentes des souscripteurs.

« **Au cours de leurs travaux, les Directeurs Généraux ont fait le bilan de la Tranche Commune Entente 2022, examiné et adopté les spécifications techniques du nouveau concept dénommé**

Tirage commun Entente qui a pour support de jeu le Loto 5/90, examiné et adopté les recommandations relatives au Tirage Commun Entente (TCE) 2024..., donné des orientations pour renforcer l'adhésion des populations au TCE 2024 », a déclaré Léandre Moussébadi Kanikehi, représentant du DG de la loterie Nationale Burkinabè (LONAB).

JOUER DE FAÇON RESPONSABLE ET MODÉRÉE

Satisfait des résultats issus de cette rencontre, la cérémonie officielle de clôture a été une occasion pour Gaston Zossou de remercier ses pairs et les experts pour ce sacrifice à trouver des solutions adéquates au secteur.

À l'en croire, la Loterie permet aujourd'hui d'organiser et de contrôler de façon responsable et officielle, l'instinct de gagner qui

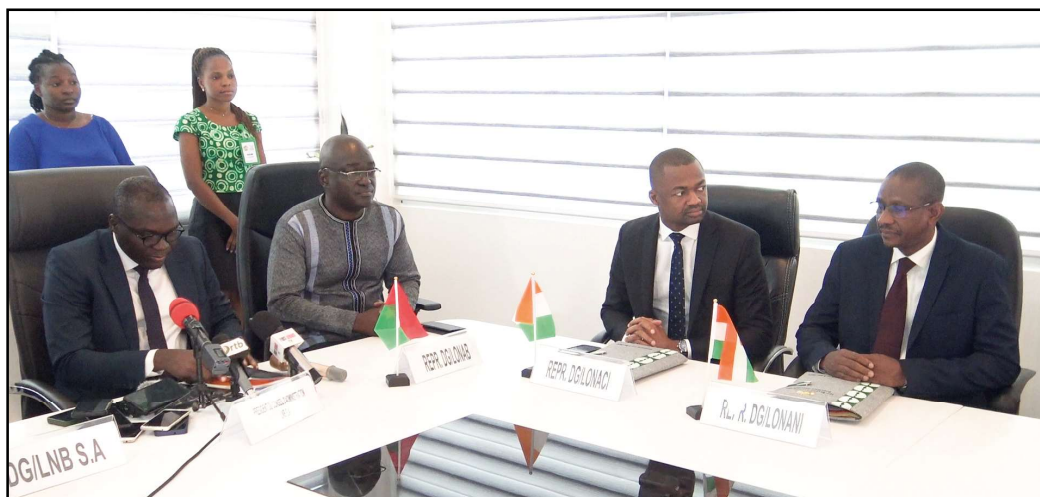
est naturel et n'a rien de dangereux. Conscient du risque d'addiction quand le joueur mise au-delà de ce qui est convenable ou fait du résultat une importance qui dépasse celle de la saine excitation, il a invité la communauté à jouer aux jeux de la Loterie de façon responsable et modérée. « La certitude de gagner n'existe pas, mais la possibilité de gagner existe et elle est là », a-t-il insisté avant de continuer. « Elle a également une vision sociale majeure et une responsabilité sociale qui nous contraint au respect de plusieurs dispositions et aspects, tout en étant aux côtés de la société... C'est ainsi que nous avons le réflexe d'investir dans la culture et dans le sport en général ».

Au terme des travaux, hommage a été rendu au chef de l'État Patrice Talon et à son gouvernement pour l'accueil chaleureux

et l'hospitalité dont ils ont été l'objet.

Notons que la 54^e réunion annuelle des Directeurs Généraux des pays membres du Conseil de l'Entente au Bénin a connu les présences telles que Gaston Zossou, Directeur Général de la Loterie Nationale du Bénin S.A, Abdoukarim Ouattara, Directeur Général Adjoint de la Loterie Nationale de Côte d'Ivoire (LONACI), Aboubakar Aloua, Directeur Commercial et Marketing de la Loterie Nationale du Niger (LONANI), Léandre Moussébadi Kanikehi, Directeur de Pôle Exploitation de la Loterie Nationale Burkinabè (LONAB) et enfin Dagnan Kokouvi Amèdomè, Directeur Marketing et de l'Innovation de la Loterie Nationale Togolaise (LONATO).

A.K.S./ La Rédaction



DEUX PROJETS AMBITIEUX DE WIFUND BENIN POUR SOUTENIR L'ENTREPRENEURIAT FEMININ



Pour soutenir l'entrepreneuriat féminin au Bénin, l'association des femmes, patronnes d'entreprises et cadres de tous secteurs d'activités dénommée WIFund Bénin a procédé au lancement de son plan stratégique triennal 2024-2026 et du projet Challenge Fund. Ce double évènement s'est déroulé à Cotonou en présence de plusieurs partenaires techniques.

Il y a quelques jours, WIFund Bénin a procédé au lancement de son plan stratégique triennal 2024-2026 et du projet Challenge Fund. Une double cérémonie portée

par le club des femmes, cheffes d'entreprises et cadres de tous secteurs d'activités qui consacre le lancement du plan stratégique triennal 2024-2026 et celui du projet Challenge fund.

A l'entame de la cérémonie, Christiane Codjo Tosso, présidente de WIFund Bénin, a informé que les deux projets constituent pour l'association des projets vitaux. Selon elle, le premier qui incarne le lancement du plan stratégique devra servir de boussole à toutes les activités de l'association en 2024, 2025 et 2026. Ce plan stratégique devra assurément guider WIFund

Bénin vers le lancement de fonds d'investissement de cette association qui représente le projet commun de près d'une cinquante de femmes cheffes d'entreprises et hauts cadres. Ces dernières ayant pour ambition la mise en place du projet pour impacter leurs sœurs.

RASSURER ET MOTIVER LES PARTENAIRES

Quant au second projet dénommé Challenge Fund, il permettra de contribuer et d'accompagner surtout les micro entreprises des secteurs de l'énergie, de l'agro-industrie, de l'agriculture et du tourisme, a expliqué la présidente. Pour elle, l'association

WIFund Bénin a choisi de les accompagner, de les coacher, de leur apporter des renforcements de capacités aux fins d'un réel développement leurs activités. Il s'agit d'un projet qui sera renouvelé chaque année grâce aux soutiens des partenaires.

Ce projet, prévu pour être déployé sur trois ans, est à sa phase pilote. Ainsi, à travers divers secteurs d'activités, WIFund Bénin s'engage pour l'émergence d'une nouvelle génération de femmes par le biais du projet Challenge Fund. Pour Christiane Codjo Tosso, le plan stratégique lancé devra être l'outil qui va rassurer et motiver les partenaires présents à ac-

DEUX PROJETS AMBITIEUX DE WIFUND BENIN POUR SOUTENIR L'ENTREPRENEURIAT FEMININ

compagner les initiatives nobles de WIFund Bénin sur toutes les activités et actions, à commencer par Challenge Fund, un projet également lancé pour mettre en lumière des femmes qui travaillent résolument pour faire asseoir leur autonomie.

Dans le cadre de l'élaboration du plan stratégique, il faut souligner que WIFund Bénin a bénéficié entièrement de l'appui et du soutien de la CEDEAO. Pour Jonas Houédou, Ambassadeur de l'institution sous régionale, c'est le cadre légal qui a permis à la CEDEAO de coopérer avec WIFund Bénin en soutenant l'initiative.

Plusieurs autres partenaires techniques, notamment au niveau de l'UEMOA, de la Banque Africaine de Développement et même de la Société Financière Internationale représentée par le groupe de la Banque Mondiale, ont aussi soutenu à leur manière cette initiative.

Avant la visite guidée des stands des produits fabriqués au Bénin qui a mis fin aux manifestations, les lauréates ont reçu leurs kits de soutien.

Jeannot. Z/La rédaction

FIRST AFRIQUE



QUAND DONALD TRUMP FAIT L'ÉLOGE DU SERIAL KILLER HANNIBAL LECTER



Décidément, à chacune de ses sorties, Donald Trump n'en rate pas une. Entre deux comparutions devant le juge Juan Merchan, son agenda judiciaire surchargé lui autorisait malgré tout ce samedi 11 mai de faire campagne dans la petite ville de Wildwood, dans le New Jersey.

Devant 80.000 électeurs chauffés à blanc, le candidat républicain à la Maison Blanche ne s'est pas fait priver pour distiller quelques piques bien senties à, en vrac, son adversaire Joe Biden, « **quelqu'un de faible** », les étrangers en situation irrégulière, l'un de ses refrains préférés, ou encore la justice de son pays, qui risque vite de devenir son nouveau refrain préféré. Même les éoliennes off shore, « **qui tuent des baleines** », en ont pris pour leur grade, c'est dire s'il était en forme.

Et même très en forme. Alors que celui qui passe son temps actuellement dans les prétoires new-yorkais, sur un banc des accusés, pour une affaire de comptes de campagne trafiqués, était en train de fustiger « **les personnes qui sont libérées dans notre pays alors que nous ne le souhaitons pas** », voilà qu'il tente, par un tour de passe-passe rhétorique et

QUAND DONALD TRUMP FAIT L'ÉLOGE DU SERIAL KILLER HANNIBAL LECTER

un esprit d'escalier dont lui seul a le secret, une comparaison osée avec le serial killer Hannibal Lecter, du Silence des agneaux. « ***Le Silence des agneaux ? Vous avez vu Le Silence des agneaux ? Le regretté et génial Hannibal Lecter était un type merveilleux*** », n'a-t-il pas hésité à lancer devant une foule qui peut tout entendre puisqu'elle en a déjà encaissé beaucoup. « ***Il recevait souvent un ami pour le dîner, a-t-il poursuivi. Vous vous souvenez de la dernière scène ? Lorsqu'il dit : "J'aimerais poursuivre cette conversation mais j'ai un vieil ami pour le dîner."*** Félicitations au regretté et grand Hannibal Lecter... »

Dans l'assistance, on applaudit à tout rompre, même si on ne comprend pas vraiment l'analogie avec les repris de justice libérés trop tôt. Qu'importe, Donald a encore frappé fort. Le voilà maintenant qu'il convoque dans ses speeches l'un des méchants les plus glaçants de l'histoire du cinéma. Pour lui rendre hommage, comme si les deux hommes se connaissaient intimement et venaient de terminer une partie de golf la veille.

Le fait qu'Hannibal Lecter n'ait jamais existé et que le Silence des agneaux, réalisé par Jonathan Demme en 1991, soit un film de fiction et pas un documentaire est juste un détail. Et la conquête de la Maison Blanche ne s'embarrasse pas de ce genre de détails.

Avec La rédaction de Vanity Fair



Hannibal Lecter

Nous vous
aidons à
raconter vos
événements



FIRST AFRIQUE ^{TV}

 <https://firstafriquetv.bj/>   +229 58 24 24 03

Service Commercial
+229 66 05 56 61



FIRST AFRIQUE ^{TV}



F1rst AFRIQUE

Hebdomadaire d'Analyses, d'Investigations
et de Stratégies

Global Leader
Wilfrid KINTOSSOU

Directeur de Publication

Wilfrid KINTOSSOU

Rédacteur en Chef

Jeannot Z.

Secrétaire de Rédaction

Sévérin Adéwalé G

Rédaction

Jeannot Z.

Sévérin Adéwalé O.

Wilfrid Kintossou

Audrey Kévine Segbo

Correction

Pascal HOUNKPATIN

Palette Graphique

First Afrique Prod

Editeur

FIRST AFRIQUE

N°Siret 528249766

RCS LILLE METROPOLE/France

Tél. +229 66055661 / 58242403

Email : direction@firstafriquetv.bj

www.firstafriquetv.bj

Avec First Afrique Tv,
c'est l'Afrique qui gagne et
c'est l'actualité autrement.



1A

F1RST AFRIQUE

*L'intégrité est
essentielle pour la
réussite à long terme de
toute entreprise. Chez
nous, c'est une valeur
non-égociable !!!*



<https://firstafrique.tv/bj/>



+229 58 24 24 03

F1RST AFRIQUE